



# MODALITES DE FORMATION AU TITRE D'ARBITRE DEPARTEMENTAL

## Principe de la formation

L'objectif est de permettre au maximum de judoka de se former tout au long d'une saison à l'exercice de l'arbitrage, de réussir l'examen et de rejoindre ainsi le corps des arbitres départementaux.

## Fonctionnement

### Inscription et requis

- Chaque candidat devra prendre connaissance des modalités de formation et retourner la fiche d'inscription par mail : [judo2607@mbsport.fr](mailto:judo2607@mbsport.fr) et [christophe.cadet@ffjudo.com](mailto:christophe.cadet@ffjudo.com) en copie **avant le samedi 5 Octobre 2024** date du premier stage d'arbitrage. **Il doit également informer son professeur de club pour qu'il puisse l'inscrire en parallèle sur ce stage arbitrage via l'extranet fédéral.** Ce stage est **OBLIGATOIRE** pour officier le reste de la saison.

- Le grade exigé est la ceinture marron.
- **Les arbitres stagiaires seront nés en 2009 ou avant et donc au minimum cadets 2<sup>ème</sup> année (sauf pour les médaillés en coupe départementale du jeune arbitre minimes des saisons précédentes)**
- **Le titre d'arbitre de club est vivement conseillé** (il atteste d'une certaine expérience par rapport à l'arbitrage), et la signature du professeur est nécessaire pour pouvoir s'inscrire.

Les stages      **N°1 samedi 5 octobre 2024 à Bourg de Péage de 14h30 à 17h**

**N° 2 samedi 18 janvier 2024 à Chabeuil de 9h à 12h**

- Présence obligatoire de tous les stagiaires en kimono.
- Les candidats recevront lors du premier stage, des supports pédagogiques et un livret de formation.

### Les compétitions

- Les stagiaires recevront suite au premier stage un **calendrier d'arbitrage comprenant environ huit compétitions à arbitrer** (les stagiaires seront les bienvenus, s'ils désirent prendre part à d'autres manifestations). **Ce dernier sera adapté pour les compétiteurs.** La commission d'arbitrage pourra également convoquer certains stagiaires sur des compétitions de niveau supérieur (interdépartemental)
- Avant chaque compétition, un rappel du règlement sera fait en commun entre arbitres et accompagnants
- Les stagiaires seront répartis sur l'ensemble des tapis, pris en charge et conseillés par les responsables de tapis et les membres de la commission d'arbitrage (les responsables de tapis rempliront les livrets de formation).

### L'examen      **Dimanche 16 Mars : Lieu à confirmer**

L'évaluation comprendra trois unités de valeur :

- L'assiduité : le stagiaire devra s'être présenté à au moins 5 compétitions sur les 8 où il aura été convoqué. L'examen comptant comme une 6<sup>ème</sup> compétition obligatoire.
- Le contrôle continu effectué au cours des compétitions arbitrées tout au long de la saison.
- La pratique évaluée par deux examinateurs (le formateur et / ou ses adjoints)

Les résultats seront rendus et expliqués aux candidats à l'issue de l'examen.

*Les candidats pourront soit échouer à l'examen, soit continuer sur une deuxième année de formation ou valider le titre d'arbitre départemental en fonction de leur prestation aux différentes unités de valeur.*

### Engagement

Les personnes intéressées par la formation qui auraient des contraintes de disponibilité trop importantes ou le besoin de se former davantage suite aux premières manifestations, pourraient se voir proposer une formation sur 2 ans par la commission départementale d'arbitrage. Les commissaires sportifs et arbitres stagiaires départementaux devront faire en sorte de participer à l'ensemble du cursus de formation. Un engagement dans la durée au niveau du comité Drôme/Ardèche est également souhaité à l'issue de l'examen.



## FICHE DE CANDIDATURE AU TITRE D'ARBITRE DEPARTEMENTAL (F1)

A RENVoyer au Comité Drôme Ardèche de Judo – 71 rue Latécoère – 26000 Valence  
Par courrier ou par mail : [judo2607@mbsport.fr](mailto:judo2607@mbsport.fr) avant vendredi 4 octobre 2024

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....  
.....

Numéros de téléphone (fixe – mobile) .....

Email .....

Club.....

Grade..... Année de naissance.....

Taille de T-Shirt : .....

- Je désire officier cette saison en tant qu'arbitre stagiaire.
- Pour cela, je reconnais avoir lu la documentation relative aux modalités de formation et d'examen et m'engage à être présent tout au long de la saison 2024/2025.

Signature du candidat

Si vous avez certaines remarques à formuler, n'hésitez pas à les inscrire ci-dessous :

---

**Attestation de l'enseignant que les compétences du candidat sont en adéquation avec la formation à laquelle il postule (le titre d'arbitre de club est vivement conseillé)**

Nom de l'enseignant.....signature.....